



AÉROPORTS FRANÇAIS

Chiffres clés & périmètres réglementaires

CERTIFICATION AESA (UE 2018/1139)

- Aérodromes dans le champ : 117
- Exemptés (faible trafic) : 64
- Aéroports certifiés AESA : 53

AÉRODROMES EN FRANCE (au moins une piste)

- Ouverts à la CAP : 335
- Usage restreint : 110
- Usage exclusif de l'État : 29

Total : 474 (dont 445 ouverts au public)

AÉRODROMES À PISTE REVÊTUE

- Métropole : 119 (58 %)
- Outre-mer : 86 (42 %)

DÉTAIL OUTRE-MER

- Polynésie française : 49
- Nouvelle-Calédonie + Wallis-et-Futuna : 15 (dont 2 IFR)
- Antilles - Guyane - Saint-Pierre-et-Miquelon : 19 (dont 4 IFR)
- Océan Indien : 3

Sources : Règlement (UE) 2018/1139. Décision du 7 oct. 2024.